

PROPOSER DES ARTICLES

L'intérêt du site du groupement paroissial reposera essentiellement sur la qualité, la diversité, l'exhaustivité, ... des articles qui pourront être consultés.

Pour atteindre cet objectif, il est souhaitable que chaque personne détenant des informations susceptibles d'intéresser la communauté, ait la possibilité de proposer ses articles.

L'objet de cette note est de décrire les règles et la procédure à suivre pour proposer des articles.

LES RÈGLES

Les articles peuvent se présenter sous deux formats : en PDF ou en TEXTE (.DOC, .ODT, ...).

IMPORTANT : pour des raisons d'ordre technique, le format TEXTE doit être réservé aux articles disposant d'une mise en forme simple.

Si l'article inclut des photographies, des images ou des tableaux, il doit impérativement être au format PDF.

Il convient de distinguer 2 types d'articles :

- les articles « à la une »

Actualités de la paroisse



Pour que la Foi éveille vos enfants Maman, c'est qui Jésus ...

Ils apparaissent directement sur les pages d'accueil. Ce sont des articles d'actualité ou des articles de fond, qui portent essentiellement sur des centres d'intérêt du moment, et qui n'ont pas vocation à rester sur le site en permanence. Par exemple, un article signalant une manifestation qui se déroule à la cathédrale de Cahors, ou l'organisation d'un pèlerinage local, ou un aspect liturgique actuel, ...

On affiche un article « à la une » en cliquant sur un lien.

Le lien peut être soit une vignette,

soit un texte.



Pour que la Foi éveille vos enfants Maman, c'est qui Jésus ...

L'article doit avoir un titre.

Lorsque le lien est sur du texte, ce texte doit être inclus dans le titre.

Il peut y avoir une accroche (courte phrase pour attirer vers la lecture de l'article).

Pour que la Foi éveille vos enfants Maman, c'est qui Jésus ...

- les articles « internes »

Groupement paroissial de Lalbenque
Aujols, Balach, Belmont Ste Foi, Belfort du Quercy, Cleurac, Cremps, Fontanes, Laburgade, Lalbenque, Montdoumerc, Paillass, St Jean des Arades, St Cevet, St Hilaire, St Génies

Menu

- RETOUR
- Eglise de Lalbenque

RETOUR

L'ÉGLISE DE LALBENQUE

En dehors de l'église et d'une ancienne porte, il ne reste plus aucun monument ancien à Lalbenque: L'église actuelle qui a dû être rebâtie ou tout au moins remaniée semble dater du XV^{ème} siècle. La construction différente de ses voûtes indique qu'une partie est de beaucoup antérieure à l'autre. En effet deux voûtes sont en pierre et une en briques. On trouve la trace de la dédicace de l'église en 1098, mais elle dut être détruite au cours des siècles lors de l'occupation et de l'incendie de la ville par les Anglais en 1362. Placée sous le vocable de Saint Quirin, elle se compose d'une nef à trois voûtes, du chœur et de six chapelles latérales. La clef de voûte la plus rapprochée du clocher porte gravée la date de 1151, ce qui porterait à croire que sa construction dura près d'un siècle. Bâtie pour être fortifiée lors de sa construction au XV^{ème} siècle, son style a été quelque peu modifié lors de la réfection du clocher en 1879, celui qui

Ils sont accessibles à partir des options de menu, et s'affichent en cliquant sur leur titre.

Pour résumer

article à la une,

- le cas échéant, fournir la photo vignette (format .jpg) et préciser si le lien est sur la vignette
- dans tous les cas, donner un titre. Si le lien est sur le titre, préciser sur quelle partie
- le cas échéant, fournir une accroche

article interne

- fournir le titre

Dans les deux cas, l'article est au format PDF ou TEXTE.

LA PROCÉDURE

Dans un premier temps, les propositions d'articles sont à adresser à Patrick HANNOYER (patrick.hannoyer@sfr.fr), qui fait le relai vers l'équipe qui intègre l'article au site.

A compter du mois de mai, une application informatique, simple d'utilisation, permettra aux personnes qui en disposeront de soumettre les propositions d'articles et d'intégrer les articles au site.

RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ

Les articles s'affichant sur la page « Invité » (« à la une » ou « interne ») sont visibles par tous. Aucune règle de confidentialité ne s'y attache.

Les articles s'affichant sur la page d'accueil « Inscrits » ne peuvent pas être lus par les utilisateurs non inscrits.

Si nécessaire, une autorisation d'accès peut réserver la lecture de certains articles, au niveau d'une sous-option du menu de la page d'accueil « Inscrits ». Par exemple, un article réservé « Solidarité et partage »/ « Malades et personnes seules » ne sera accessible qu'aux utilisateurs « Inscrits » et disposant d'un droit d'accès à l'option de menu « Solidarité et partage » ou à la sous-option « Malades et personnes seules ».

Ces droits d'accès sont attribués par l'équipe paroissiale.

Quelques pistes d'articles à proposer

pour chaque équipe du conseil paroissial :

« à la une » en page « invité »

- le rôle, les fonctions assurées par l'équipe
- la liste des membres de l'équipe (pour ceux qui autorisent d'y être mentionnés)

« à la une » en page « inscrits »

- la liste des membres de l'équipe avec leurs coordonnées (pour ceux qui autorisent d'y être mentionnés)

en « article interne » en page « inscrits »

- comptes-rendus de réunion, relevés de décision, calendrier de réunions, ...
- informations à l'attention de leurs correspondants « externes » : familles des enfants (éveil à la foi, catéchisme, aumônerie, ...), personnes en préparation de mariage, ...

pour chaque clocher

« à la une » en page « invité »

- description, informations concernant l'église
- informations sur des manifestations ou activités locales
- besoins en personnels pour entretenir ou faire des travaux

pour les membres d'associations en liens avec la paroisse (Saint Quirin, Secours catholique, Retraités catholiques, Toit pour les immigrés, ISSIA pourquoi pas, ...)

« à la une » en page « invité »

- informations sur l'association
- informations sur des opérations organisées ou soutenues par l'association

en « article interne » en page « inscrits »

- comptes-rendus de réunion, relevés de décision, calendrier de réunions, ...

pour les personnes concernées par les diverses activités

« à la une » en page « invité »

- informations sur des « centres d'intérêt » au niveau de la paroisse, du groupement paroissial, des groupements voisins, de l'évêché, national ou international (en provenance du Vatican)

pour les personnes exerçant une activité particulière en lien avec la paroisse

« à la une » en page « invité »

- informations sur cette activité (aumônerie du collège ou de l'hôpital, diaconat, école et collège d'enseignement catholique, ...)

pour l'équipe communication

« à la une » en page « invité » ou en « article interne » selon le cas

- insérer des textes qui sont déjà parus dans les livrets mensuels et qui conservent leur intérêt.